

Estaires, le 01 mars 2024



AVIS PUBLIC

VILLE D'ESTAIRES

Objet : Conseil Municipal du 07/03/2024

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra :

Le jeudi 07 mars 2024 à 18h00

dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville – à la Mairie d'Estaires

PROJETS DE DELIBERATIONS :

- 1) Installation d'un conseiller municipal

Finances :

- 2) Budget communal – Rapport d'Orientation Budgétaire 2024
- 3) Budget communal – Demande de subvention exceptionnelle – Association « Randonneurs Estairois » – Marché de Noël

Monsieur le maire :

- 4) CDG 59 – Archives – Convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord pour la conservation des archives numériques dans un système d'archivage électronique
- 5) Solidarité – Estaires ville ambassadrice du don d'organes – Collectif Greffes + – Approbation

Ressources Humaines :

- 6) Personnel Communal – Présentation du Rapport Social Unique
- 7) Personnel Communal – Ouverture de postes sur des emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Jeunesse :

- 8) Séjour ados – vacances ville de Wielun (Pologne) – été 2024 – Fixation des tarifs et participation communale

Urbanisme :

- 9) Commune de Merville – Modifications simplifiées n°6 et n°7 du Plan Local d'Urbanisme – Avis
- 10) Commune de Merville - Révisions allégées n°3 et n°4 - Plan Local d'Urbanisme - Avis

Intercommunalité :

- 11) CCFL – Modification de la convention cadre régissant les rapports entre la CCFL et ses communes membres pour l'exercice partagé de la compétence voirie
- 12) Commande publique – Travaux de requalification du centre-ville - Convention de groupement de commandes avec la CCFL
- 13) Commande publique – Mise à disposition de bennes, enlèvement et traitement des déchets - Convention de groupement de commandes avec la CCFL et les communes membres

- 14) CCFL – Chasses aux trésors géolocalisées – Convention de création et de maintenance
- 15) CCFL - Dispositif de mutuelle collective – Mise en place de permanences sur le territoire communal – Association Mission Santé Sociale
- 16) CCFL – Prise en charge des séances de natation vers le Centre Aquatique de l’Ondine - Convention tripartite d’accès pour les établissements scolaires – Changement de délégataire
- 17) CCFL – Actions culturelles – Avenant n°2 à la convention de partenariat
- 18) CCFL – Journées du Patrimoine – Organisation d’une manifestation médiévale
- 19) CCFL – Programme Local de l’Habitat – Avis
- 20) Territoire d’Energie Flandre – Désignation d’un délégué titulaire au Conseil syndical

Information du Maire :

- 21) Etat annuel des indemnités de fonctions perçues par les élus – Information
- 22) Décisions municipales prises au titre de l’article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales :
Conformément à l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.
- 23) Questions diverses

**Le maire,
Bruno FICHEUX**

